



Lettre d'information de la semaine du 21 au 25 juillet 2025

(sous réserve de modifications)

*Ce document non officiel, destiné exclusivement à l'usage des médias, ne lie pas la Cour de justice.
Cette sélection subjective et non exhaustive a pour but de présenter certaines affaires pendantes.*

SOMMAIRE DU TRIBUNAL

ARRÊT

Mercredi 23 juillet 2025 - 9h30

[Arrêt dans l'affaire T-84/22 UBS Group e.a./Commission \(EN\)](#)

L'enjeu : la Commission européenne a-t-elle retenu à tort l'implication de Credit Suisse dans une entente anticoncurrentielle ?

[Communiqué de presse](#)

RÉSUMÉ DES AFFAIRES DU TRIBUNAL

ARRÊT

Mercredi 23 juillet 2025 - 9h30

[Arrêt dans l'affaire T-84/22 UBS Group e.a./Commission \(EN\) -- septième chambre](#)

L'enjeu : la Commission européenne a-t-elle retenu à tort l'implication de Credit Suisse dans une entente anticoncurrentielle ?

[Communiqué de presse](#)

À l'issue d'une enquête sur le marché des opérations de change au comptant (FOREX) portant sur les devises du G10, la Commission européenne a constaté qu'entre 2011 et 2012, des traders de plusieurs banques ont échangé, via le forum « Sterling Lads », des informations sensibles leur permettant de coordonner leurs décisions d'achat ou de vente. Ce comportement a réduit l'incertitude entre concurrents dans ce secteur et faussé le jeu de la concurrence.

La Commission a adopté une décision de transaction à l'égard des banques ayant coopéré à l'enquête, à savoir Barclays, HSBC, RBS et UBS, cette dernière ayant bénéficié d'une immunité conditionnelle d'amende. En revanche, Credit Suisse, qui n'a pas coopéré, a été sanctionnée par une décision distincte à une amende de 83,2 millions d'euros.

UBS Group AG, UBS AG et Credit Suisse Securities (Europe) Ltd, en tant que successeurs de Credit Suisse, ont introduit un recours devant le Tribunal de l'Union européenne en vue de faire annuler cette décision ou, à tout le moins, d'obtenir une réduction du montant de l'amende.

[Retour sommaire](#)

[Retour au sommaire](#)

Amanda Nouvel, attachée de presse
+352 4303-2524 ou 4303 3000
amanda.nouvel_de_la_fleche@curia.europa.eu

[Protection des données](#) | [Calendrier judiciaire](#) | [Nos communiqués de presse](#)



COUR DE JUSTICE
DE L'UNION EUROPÉENNE

